

B.T.S. MAINTENANCE DES SYSTÈMES

Systèmes énergétiques et fluidiques

SESSION

Nom / Prénom du candidat	Établissement de formation / Ville	Académie

Épreuve E5 : Activités de maintenance Sous-épreuve E51 : Maintenance corrective d'un bien <i>Durée : 6 heures</i>	Coefficient 2	Fiche E51b
---	----------------------	----------------------

Support de l'épreuve :	Effet constaté : Élément défectueux : Activité de réparation ou dépannage demandée :
------------------------	--

ÉVALUATION DE LA COMPÉTENCE C 11

⇒ Diagnostiquer les pannes

Actions liées à l'activité	Indicateurs de performance	non évaluée	0	1	2	3
<ul style="list-style-type: none"> • Établir le constat de défaillance ; • Identifier la fonction défaillante. 	<ul style="list-style-type: none"> • La collecte des informations liées aux circonstances de la panne est correctement réalisée. • La fonction défaillante est repérée. 					
<ul style="list-style-type: none"> • Identifier et répertorier les composants liés à la non réalisation de la fonction et susceptibles d'être défaillants. 	<ul style="list-style-type: none"> • Les composants de la chaîne défaillante sont répertoriés. 					
<ul style="list-style-type: none"> • Localiser la panne : hiérarchiser les hypothèses, définir les tests, mesures, contrôles permettant de valider ou non les hypothèses. 	<ul style="list-style-type: none"> • La hiérarchisation est logique. • Les points de test et de contrôle sont identifiés. • La chronologie des tests, mesures, contrôles est pertinente et justifiée. 					
<ul style="list-style-type: none"> • Localiser la panne : réaliser les tests, mesures, contrôles permettant de valider ou non les hypothèses. 	<ul style="list-style-type: none"> • Les appareils de mesure et de contrôle sont correctement choisis et mis en œuvre. • L'identification de l'élément défectueux est correcte. 					

ÉVALUATION DE LA COMPÉTENCE C 12

⇒ Réparer, dépanner et éventuellement remettre en service

Support de l'épreuve :	Description de l'activité proposée :					
Actions liées à l'activité	Indicateurs de performance	non évaluée	0	1	2	3
<ul style="list-style-type: none"> • Effectuer la consignation du bien 	<ul style="list-style-type: none"> • La consignation est réalisée dans les règles de l'art. 					
<ul style="list-style-type: none"> • Déposer le composant. 	<ul style="list-style-type: none"> • La dépose est effectuée dans les règles de l'art. 					
<ul style="list-style-type: none"> • Dans le cadre d'une réparation : Réaliser l'échange standard du composant ou intégrer un composant nouveau. • Dans le cadre d'un dépannage : Réaliser l'adaptation nécessaire, monter le composant provisoire. 	<ul style="list-style-type: none"> • La réparation est effectuée dans les règles de l'art. • L'adaptation du composant provisoire est effectuée dans les règles de l'art. 					
<ul style="list-style-type: none"> • Effectuer la déconsignation du bien, effectuer les réglages et/ou les paramétrages, vérifier le bon fonctionnement du bien, procéder à la mise en service. 	<ul style="list-style-type: none"> • Les réglages et/ou les paramétrages sont corrects, les procédures de remise en service sont respectées, le bien a retrouvé son état spécifié. 					
<ul style="list-style-type: none"> • Renseigner l'historique et mettre à jour si nécessaire la documentation technique. 	<ul style="list-style-type: none"> • Les renseignements sont exploitables et corrects. 					

ÉVALUATION DE LA COMPÉTENCE C 15

⇒ Identifier les risques pour les personnes ou l'environnement, définir et respecter les mesures de prévention adaptées

Actions liées à l'activité	Indicateurs de performance	non évaluée	0	1	2	3
<ul style="list-style-type: none">Identifier les phénomènes dangereux et les situations dangereuses liées :<ul style="list-style-type: none">au bien et à son environnement,à l'activité de maintenance.	<ul style="list-style-type: none">Les phénomènes dangereux et les situations dangereuses liés au bien, à son environnement et à l'activité de maintenance sont identifiés.					
<ul style="list-style-type: none">Déterminer les mesures de prévention au regard des situations dangereuses identifiées dans l'acte de maintenance.	<ul style="list-style-type: none">Les mesures de prévention sont adaptées aux situations dangereuses identifiées.					
<ul style="list-style-type: none">Appliquer les mesures de prévention définies :<ul style="list-style-type: none">utiliser les équipements de protection,consigner,respecter les procédures,respecter les principes ergonomiques.	<ul style="list-style-type: none">La mise en œuvre des mesures de prévention est correcte.Les procédures de mise en œuvre des équipements de sécurité et des outillages sont conformes					
<ul style="list-style-type: none">Assurer la gestion des déchets (recyclage, destruction, valorisation, etc.).	<ul style="list-style-type: none">Suite à une opération de maintenance, l'intégralité des déchets est traitée.Le bordereau de suivi des déchets est correctement complété.					

Observations de la commission :

Dans le cas d'une évaluation en CCF : L'évaluation du candidat se réalise en présence d'un représentant de la profession, sans la présence de celui-ci, l'évaluation peut réglementairement se réaliser.

Dans le cas d'une épreuve ponctuelle : La commission d'interrogation du candidat est constituée de deux enseignants (ou formateurs) de l'enseignement professionnel et d'un représentant professionnel. En l'absence du représentant professionnel, la commission peut réglementairement assurer l'évaluation.

COMMISSION D'INTERROGATION

Nom / Prénom	Émargement

NOTE :
/ 20